



FORMATION EN PRÉSENTIEL

DIRIGEANTS : DÉVELOPPER ET MANAGER LA PRÉVENTION DES RISQUES DANS UNE ENTREPRISE DU SECTEUR DU TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE(TRL)

Dernière mise à jour le 20/07/2026.

OBJECTIF

- Organiser et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels dans son entreprise.
- Piloter tout projet de prévention et, en particulier si l'établissement est concerné, un projet de prévention des TMS répondant aux exigences du programme national TMS Pros.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Identifier ses enjeux de prévention à partir d'un état des lieux en santé et sécurité au travail.
- Structurer et formaliser une démarche de prévention globale, mobilisatrice et pérenne en lien avec ses objectifs et priorités.
- Piloter les projets de prévention de son entreprise et en particulier celui de l'AP TRL dans le cadre de sa formation-action (potentiellement TMS Pros si l'entreprise est concernée).

Tarif

nous consulter

Réf.

Prev24

Contact

0297611182
contact@poleformation.bzh
<https://www.poleformation.bzh/>

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants d'entreprises du secteur du transport routier et de la logistique TRL (transport routier de marchandises, déménagement, messagerie, fret, transport routier de voyageurs et logistique) s'engageant dans une démarche de prévention et la réalisation de projets avec l'aide d'un ou plusieurs animateur(s) de prévention AP TRL. Cette formation est le point de départ d'un parcours de formation et d'accompagnement s'adressant au dirigeant et à l'AP TRL. Elle précède obligatoirement la formation de l'AP TRL.

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise de la langue française (lue, parlée, écrite), connaissance des opérations mathématiques de base.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel



Niveau

Autres formations
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 8 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Salle équipée / études et analyses de postes de travail

Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être mis en place, en fonction des besoins exprimés, afin de garantir l'accessibilité de la formation à tous.



PROGRAMME

Programme théorique

- État des lieux en santé et sécurité au travail.
- Enjeux de prévention de l'entreprise et définition des objectifs et priorités d'actions.
- Démarche globale de prévention, contextualisée, mobilisatrice et pérenne et ses conditions de réussite.
- Lettre d'engagement formalisant la démarche de prévention de l'entreprise.
- Lien travail et santé, compréhension des TMS.
- Pilotage de tout projet de prévention.
- TMS Pros dans le cas d'un projet de prévention des TMS dans une entreprise ciblée ou souhaitant rentrer dans le programme national.
- Positionnement de l'AP TRL sur un projet de prévention répondant à une priorité d'action (exemple : TMS Pros, projet en lien avec les protocoles de sécurité, projet en lien avec Prév'AT) et définition de son profil.

Programme pratique

- Réaliser un diagnostic S&ST
- Rédiger l'ébauche d'une lettre d'engagement
- Déterminer le profil de son APTRL
- Poser les bases d'un projet animé par l'APTRL
- 1/2 journée d'accompagnement en entreprise
 - Validation du projet de prévention par la direction
 - Validation de la note de cadrage du projet de prévention de l'APTRL
 - État d'avancé du projet

LES PLUS

Une formations sectorielle, pour lutter contre les principaux risques professionnels liés aux : manutentions, troubles musculosquelettiques (TMS), risques psychosociaux (RPS), risque routier, chutes. Cette formation précède celle de l'AP TRL qui aura à élaborer et à mettre en oeuvre un projet particulier de prévention répondant spécifiquement aux besoins de l'entreprise, comme par exemple, un projet de prévention des TMS selon les exigences et attentes programme national TMS Pros.

INTERVENANT(S)

Formateur certifié INRS

ÉVALUATION

Formative

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation validant les acquis par l'Assurance maladie - Risques professionnels et l'INRS.